

Accueil - Expliquer l'enseignement en CP
dédoublé

EXPLIQUER L'ENSEIGNEMENT EN CP DÉDOUBLÉ

Il est indispensable d'organiser des réunions avec les parents d'élèves pour leur présenter le dispositif et les enjeux du "CP dédoublé".

EN BREF

- Deux rencontres avec les parents d'élèves dans l'année.
- Présenter le dispositif lors de la réunion de rentrée : 100% de réussite au CP de REP et REP+.
- Valoriser le dispositif et les progrès des élèves au printemps sous la forme d'un café des parents.

Réunion de rentrée : comprendre le dispositif

La première réunion avec les parents d'élèves permet de **présenter le dispositif** "CP dédoublé". Celui-ci permet d'améliorer l'entrée des élèves dans les savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui.

Dans un premier temps, il est essentiel de **souligner les avantages de la mesure** :

- un effectif restreint ;
- un climat de classe apaisé pour plus de concentration ;
- un suivi personnalisé (possibilité de mieux repérer les besoins, apport d'une réponse immédiate en raison du nombre moindre d'élèves).

Il s'agit ensuite de leur **présenter les modalités de fonctionnement et d'organisation** retenues par l'école :

- constitution des classes ;
- pratiques pédagogiques : travail en binôme, en groupe, en collectif, ou en individuel.

Les parents doivent bien comprendre que l'**enseignement** dispensé s'effectue **prioritairement en effectif réduit**.

La co-intervention et le décloisonnement revêtent un caractère exceptionnel et ne s'appliquent qu'aux domaines d'enseignement autres que lire, écrire, compter. Ces choix pourront être expliqués.

Les **modalités de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, les attendus de fin de CP** pourront être expliqués au regard des acquis de la maternelle. Les ressources disponibles sur le site éducol dans la [rubrique "100% de réussite en CP"](#) peuvent contribuer à enrichir les explications.

La fiche "L'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP" permet aux parents de comprendre comment ils peuvent soutenir les apprentissages à la maison.

La première réunion a lieu **dans les 15 jours qui suivent la rentrée des classes**, sans que la présence des élèves soit nécessaire. Les élèves ont déjà découvert l'école avec l'enseignant d'école maternelle.

ASTUCE MALLETTE

Les futurs élèves de CP, scolarisés en Grande Section de maternelle sont accueillis, la plupart du temps, à l'école élémentaire pour faire la connaissance de l'enseignant de CP. Des projets sont souvent initiés entre les deux classes durant l'année scolaire pour familiariser progressivement les futurs élèves de CP avec leur nouvel environnement.

Les parents sont informés du **calendrier annuel des réunions** par le biais du **cahier de liaison**. Le calendrier est communiqué également sur l'espace numérique de travail de l'école.

Le **directeur d'école** présente **l'établissement, les enjeux du dispositif, la constitution des classes**. Les **professeurs** présentent ensuite **l'emploi du temps** et **l'organisation du travail** de la classe qui sont retenus.

Les enseignants de la classe de CP peuvent témoigner de leur expérience du dispositif. Une courte vidéo de présentation de leur choix peut également être utilisée.

Prolonger les échanges à l'occasion d'un "café des parents"

Il peut se révéler très intéressant d'**inviter les parents** à participer à un **moment convivial** du type "café des parents". Il s'agit de créer un espace de partage de paroles et d'expériences entre parents et professionnels de l'éducation. Cette dynamique de confiance et de respect est indispensable à la coéducation.

Pour comprendre le café des parents

Lors de cette réunion, les enseignants de la classe de CP et le directeur de l'école sont présents.

Pourront être conviés les enseignants de CE1 qui s'inscrivent également dans le dispositif, des représentants des parents d'élèves, mais aussi des parents des élèves de CP de la rentrée prochaine afin qu'ils puissent entendre les témoignages et poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Ce café des parents peut s'inscrire comme une présentation et une valorisation du dispositif permettant à ces derniers de mieux appréhender la rentrée prochaine.

POUR ALLER PLUS LOIN

La fiche "[Trouver le ton juste](#)" aide les enseignants à conduire les temps d'échanges avec les parents.

Publié le 23 août 2019